



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Gironde

Commune : Lustrac-Médoc

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Saint-Martin

Monument(s)

Appellation : Eglise Saint-Martin

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 10/09/2004

Étendue de la protection : En totalité, l'église Saint-Martin (cad. D 358) : inscription par arrêté du 10 septembre 2004

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.